



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMU  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018  
Reçu en préfecture le 28/05/2018  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20180522-2018\_05\_134-DE

**SÉANCE DU 22 MAI 2018**

**2018-05-134 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 16 mai 2018**

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## CULTURE

### FIXATION DES TARIFS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, conseiller communautaire délégué à la culture.

La Communauté d'agglomération du Libournais gère l'école de musique intercommunale dont les locaux sont situés à Izon et Vayres.

Considérant la nécessité de fixer les tarifs de l'école de musique intercommunale pour l'année 2018/2019, il est proposé au conseil communautaire d'augmenter les tarifs d'inscription dans la limite de 2 % par an (tarifs arrondis à 50 centimes entre 1 et 49 centimes, et à l'euro supérieur à partir de 51 centimes), de la façon suivante :

	Année scolaire 2017 / 2018		Année scolaire 2018 / 2019	
	Cali	Hors Cali	Cali	Hors Cali
Enfants et étudiants (sur présentation d'un justificatif)				
Éveil musical ou initiation musicale	66,50 € / an		68 € / an	140 € / an
Formation musicale uniquement (obligatoire jusqu'au 3ème cycle)	66,50 € / an		68 € / an	140 € / an
Pratique instrumentale 1 instrument (comprenant formation musicale, cours individuels 1 instrument et pratique collective)	99,00 € / an	299 € / an	101,00 € / an	305 € / an
Pratique instrumentale 2 instruments (comprenant formation musicale, cours individuels 2 instruments et pratique collective) Après validation du diplôme de fin de 2ème cycle.	126,50 € / an	320,50 € / an	129,50 € / an	327 euros / an
Pratique collective uniquement (pour les élèves déjà inscrits l'année précédente justifiant d'une fin de 2ème cycle et/ou d'un emploi du temps ne permettant pas d'assister aux cours individuels)	66,50 € / an		68 € / an	140 € / an
Adultes				
Pratique instrumentale 1 instrument (comprenant formation musicale, cours individuels 1 instrument et pratique collective)	182,50 € / an		186,50 € / an	457 € / an

Les dispositions suivantes seront également appliquées :

- le troisième enfant inscrit bénéficiera d'un demi-tarif (sur le tarif le moins élevé).
- en cas d'arrêt des cours durant l'année, ceux-ci ne seront pas remboursés.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à mettre en œuvre ces tarifs et ces dispositions qui seront applicables pour les inscriptions 2018-2019.

Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018 - 3/3

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-200070092-20180522-2018\_05\_134-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180522-2018\_05\_134-DE